

JOINT VENTURE KARAKAYA**ESCHER WYSS LTD.****BBC Brown, Boveri & Company Limited, Baden/Switzerland**

E.V.D. HANDELSVAARDELIJNG

Please send all correspondence to ESCHER WYSS LTD., Postbox, CH-8023 Zurich

No. *Türk 872.1*

GATT

EE

R - 8. AUG. 1978

Département Fédéral de
l'Economie Publique
Division du Commerce

3003 Berne

Kopie an

- Io/de

On reference

Dos.67202

20.12.

CH-8023 ZURICH

2.8.1978

Your reference

Türk. 872
Irak 872.1

Subject:

Turquie - Usine hydro-électrique de Karakaya

Messieurs,

Nous accusons bonne réception de vos lettres des 14.7 et 20.7.1978, nous informant des démarches du Ministère des Affaires Etrangères d'Irak auprès de l'Ambassade Suisse à Bagdad en relation avec la commande que le Joint Venture Karakaya Escher Wyss-BBC a reçue des Autorités Turques pour la livraison et la mise en service de l'installation hydro-électrique de Karakaya.

Nous vous exprimons ici notre satisfaction et vous remercions des réponses données par la représentation diplomatique à Bagdad. Le conflit irako-turc ne peut certainement pas être ignoré dans nos activités dans cette région, mais il ne pourra influencer directement l'engagement en question, ce dernier se limitant uniquement à la livraison et la mise en service du matériel destiné à cette centrale. D'une manière générale, nous croyons qu'on ne devrait pas faire une connection entre les intérêts des divers groupes politiques et économiques d'une part et nos propres intérêts industriels d'autre part.

Dans le cas particulier de Karakaya, nous désirons toutefois faire une mise au point et vous exprimons clairement notre opinion quant aux dommages éventuels pouvant en résulter pour l'agriculture irakienne. A notre avis, la future centrale de Karakaya n'est absolument pas en cause dans les différends opposant l'Irak à la Turquie. Le réglage des eaux de l'Euphrat est effectué depuis Keban, installation déjà en service, et a pour effet d'égaliser les crues très variées du fleuve, ce qui s'avèrera profitable aux irakiens.

./.



JOINT VENTURE KARAKAYA**ESCHER WYSS LTD.****BBC Brown, Boveri & Company, Ltd.**

- 2 -

Nous espérons que la représentation diplomatique suisse à Bagdad pourra persuader les Autorités Irakiennes que les installations hydro-électriques ne réduisent en aucun cas le débit de l'Euphrat et qu'un partage d'eau dont vous parlez dans votre lettre n'a nullement lieu, autrement dit la question litigieuse mentionnée est inexistante.

Suivant le contrat, le premier acompte a été payé par le client. De notre côté, l'étude des différents matériels destinés à la centrale de Karakaya est en cours et nous avons procédé à l'achat des matériaux.

La mise en service des groupes s'échelonnera du 15 décembre 1982 au 15 janvier 1985, avec un décalage de 5 mois entre chaque groupe. Nous ne prévoyons pas un retard de nos livraisons, d'autant plus que les pénalités prévues dans le contrat et applicables en cas de retard sont sévères.

Quant aux échéances de paiement, nous vous prions de bien vouloir vous reporter au contrat passé entre le Consortium des Banques Suisses et le Ministre des Finances Turques en date du 31 octobre 1977, publié dans la Gazette Officielle Turque.

Nos livraisons actuelles pour l'Irak et les bonnes relations de nos sociétés avec les autorités traitant ces commandes nous laissent espérer une bonne continuation de nos activités avec ce pays.

Veuillez agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

**JOINT VENTURE KARAKAYA,
ESCHER WYSS LTD.
BBC Brown, Boveri & Company, L**

